

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'entrevue de Bade est l'objet des réflexions de tous les journaux anglais.

En général, la presse de Londres se montre disposée à attendre d'excellents effets de cette conférence quant à la paix de l'Europe, et il ne paraît pas qu'elle éprouve, et dans tous les cas elle dissimule, les sentiments de jalousie qu'on lui prête à ce sujet. (Le Pays.)

On mande de Bade, lundi, à l'agence Hayas :

Le prince-régent de Prusse a assemblé, dans l'après-midi, les princes allemands dans le château, pour leur exprimer ses remerciements pour avoir bien voulu se réunir à lui, afin de recevoir en commun les assurances pacifiques de l'Empereur des Français.

La sauvegarde de l'intégrité de l'Allemagne sera toujours l'objet principal des préoccupations du régent ; il ne se laissera pas arrêter dans cette tâche par cette circonstance que ses vues sur la marche et le but de la politique prussienne et allemande ne sont pas partagées par quelques-uns des confédérés.

L'Autriche, ajoute le prince, a fait des démarches pour amener une entente, et le prince-régent attache une grande valeur à ces démarches. Lorsque cette entente se sera réalisée, le régent en informera les princes allemands.

Le prince-régent maintiendra la marche qu'il a suivie jusqu'à présent en Prusse et en Allemagne, et il espère que de plus en plus les gouvernements allemands se réuniront à lui.

Demain partiront les rois de Hanovre et de Saxe.

La capture faite par les croiseurs du roi de Naples, et dont on a tant parlé sans qu'on ait pu se mettre d'accord sur le fait, est affirmée et expliquée aujourd'hui par une dépêche dont le caractère ne saurait être suspect, car elle est datée de Turin et a passé par Gênes après avoir été expédiée de Palerme. Il n'y a donc rien de napolitain dans sa provenance. Or cette dépêche affirme que des croiseurs napolitains ont capturé un clipper américain portant 900 volontaires et remorqué d'un vapeur.

Nous ne voulons pas attacher à ce fait la moindre importance, et certes il n'est appelé à exercer aucune sorte d'influence sur la marche des événements, mais il convient de le mentionner en détail, à un moment où l'on se plaît à dénaturer les moindres faits, déjà si grandement altérés par les télégraphes, qu'ils soient de Naples ou de Turin. Comment se faire une idée quelque peu précise de ce qui se passe à cette heure à Palerme? Pendant le combat, nous avions des nouvelles contradictoires; aujourd'hui, nous n'en avons plus.

Il paraît, mais toutefois l'on n'affirme rien, que la mission de M. Lafarina à Palerme aurait jeté une sorte de division dans le camp si uni jusqu'à présent des volontaires de Garibaldi et des insurgés de la localité.

On a marché d'accord pendant le combat, mais voici qu'on en vient aux faits politiques, et déjà se produisent ces germes d'une dissidence qu'on a sans cesse pu remarquer dans l'esprit italien chaque fois qu'il a eu à discuter sur la politique et les destinées de l'Italie.

Si, comme on le prétend, l'arrivée de M. Lafarina a fait naître des tiraillements qui pourraient faire craindre le retour des fautes qui ont si longtemps frappé d'impuissance les efforts des patriotes italiens, que ne doit-on pas supposer à la pensée que Mazzini, que l'on disait arrêté, moralement bien entendu, par les menaces du Piémont, est à Palerme et va peut-être jeter à la traverse de ce qui s'institue les idées révolutionnaires avec lesquelles il trouble depuis vingt ans son pays?

Au reste, les esprits, à Turin, ont abordé cet ordre d'idées avec une tristesse que constatent les correspondances, et sans vouloir rien exagérer, il ne serait pas irraisonnable de penser que, si l'heure de la lutte armée est passée, celle des difficultés de détails est arrivée, et bien qu'il soit clairement démontré que ces difficultés ne sauraient exercer aucun effet sur l'état général de l'Europe, elles peuvent suffire cependant à retarder une solution dont la nécessité est chaque jour plus démontrée.

On écrit de Rome au Pays toutes les troupes étran-

gères et indigènes ont quitté cette ville et ont été dirigées vers Tivoli et Albano, où elles vont être campées et cantonnées. Le 2^e régiment romain est envoyé à Pesaro. Par suite de ces mesures, la ville éternelle est de nouveau placée sous la sauvegarde du seul drapeau de la France; à l'exception de la gendarmerie pontificale, aucune autre troupe ne devra y rester.

DEUX-SICILES.

Le gouvernement insurrectionnel de la Sicile ne perd pas son temps. Garibaldi porte surtout ses soins du côté de l'organisation régulière des forces de la Sicile. Un tirage de conscription aura lieu dès le 18 juin, et ceux des jeunes conscrits qui seront tombés au sort partiront le 20 pour Palerme et Catane, afin d'être aussitôt enrégimentés. Les réquisitions de chevaux et d'effets se poursuivent aussi avec une diligence qui permet d'espérer qu'avant très-peu de jours, le dictateur de la Sicile pourra poursuivre la campagne avec des troupes de ligne. Une fonderie de canons a été établie et les Palermitains, munis de piques, en attendant des fusils, maintiennent soigneusement leurs barricades. On veut se prémunir contre tout retour offensif lorsque les troupes de Garibaldi seront parties soit pour les Calabres, soit pour Messine.

— On lit dans le *Corriere Mercantile*, du 16 :

Le général Garibaldi est, depuis le 1^{er} juin, en communication avec tous les comités de l'île. Tous ont reconnu son autorité. Il a blâmé l'entreprise de Catane, approuvé ce qui a été fait par les Messinois, et il exhorte tous les Siciliens de la côte orientale à concentrer les volontaires dans le camp déjà formé entre Melazio et Castoreale, sur les montagnes de Barcellona. Un autre centre des insurgés a été Caltagirone, au sud de l'Etna, au nord de Nicosia, d'où ils sont allés attaquer Catane. On organise les chasseurs de l'Etna. Il y aura, dit-on, huit bataillons.

— Marseille, le 19 juin. — Les nouvelles de Naples, en date du 16, annoncent que l'ambassadeur de Sardaigne réclame la restitution des deux navi-

FEUILLETON

LE CASSEUR DE PIERRES.

(Suite.)

Déjà Denise était loin.

Où courait-elle ainsi? que devenait-elle? Vous seuls le savez, joyeux lutins qui présidez aux effervescentes escapades de l'enfance.

Peu à peu, cependant, ces fantaisies vagabondes devinrent plus rares. Il y avait dans le village une bonne Sœur qui tenait une école pour les filles. Elle vint en aide à Madeleine et calma la pétulance de Denise tout en lui enseignant à lire.

Vint ensuite le tour de M. le curé et la première communion. Une seconde métamorphose s'opéra chez l'enfant : elle ne vagabonda plus qu'en elle-même : elle devint rêveuse.

Une année plus tard, avide déjà de dévouement, elle voulut avoir sa part dans le rude labeur que Dieu semblait avoir infligé à son père comme expiation du passé : elle voulut gagner de l'argent.

Par bonheur, on se trouvait sur la côte : la mer était là, vaste plaine qui appartient à tous, et dans laquelle chacun récolte sans que personne ait semé. Denise trouva moyen de se procurer une manne et un filet; elle pêcha

des moules et des crevettes, qu'elle s'en allait vendre bravement à Honfleur aussitôt après chaque marée.

Madeleine avait d'abord voulu s'opposer au courageux dessein de sa fille; mais, lorsque la jeune pêcheuse l'eut mis à exécution, la pauvre mère ne put retenir ses larmes; et, comme parmi les premiers sous rapportés ainsi, il s'en trouvait un de troué, elle y passa le cordon qui déjà soutenait le cordon de l'image de Notre-Dame-de-Grâce, et, dans un long embrassement, elle s'écria :

— Ma Denise, mon enfant, ce sou-là est une relique, aussi il nous portera bonheur!

En attendant la réalisation de cette espérance, l'idée en elle-même rapportait de sept à dix sous par jour.

La jeune fille fut bien heureuse et bien fière de ce résultat.

Voyez un peu cependant l'ambition. L'an d'après, Denise ne fut plus satisfaite d'un aussi mince bénéfice, et pour en imaginer d'autres, elle se mit martel en tête.

Un soir, elle s'en revenait de Honfleur avec sa manne vide balant sur son épaule, elle entendit un cri plaintif derrière une haie, s'empressa d'écarter les branches.

C'était un petit chevreau, que probablement on avait jeté là comme mort, mais qui redevenait bien vivant, ma foi, et déjà se soulevait sur ses deux pattes de derrière, agenouillé sur celles de devant.

Denise s'émut à la vue de cette charmante petite bête,

elle l'adopta dans son cœur et l'emporta dans sa manne.

Dieu gardait une récompense à la jeune fille : ce petit chevreau était une petite chèvre, on l'appela Follette; et, dès le printemps suivant, Follette eut des cabris, c'est-à-dire du lait, du lait à vendre. C'était là précisément le second gagne-pain que cherchait Denise.

Restait seulement à trouver des pratiques; elle en avait bien pour les crevettes, pourquoi n'en aurait-elle pas aussi pour le bon lait parfumé de sa chèvre?

Malheureusement, ceci se passait en Normandie; dans ce pays de laitage par excellence, on n'estime guère que la vache et ses excellents produits. Aussi les maquettes sont-elles fort rares et seulement l'apanage des plus pauvres gens.

Durant tout un mois, ce fut donc en vain que Denise essaya son petit trafic. Chaque soir elle s'en allait à Honfleur suivie de Follette, qui s'en revenait toujours les mamelles pleines, mais qui ne paraissait nullement sensible à cette humiliation.

Il n'en n'était pas de même de Denise. Tandis que la chèvre bondissait joyeusement et happait quelques fins bourgeons à chaque buissonnée, la jeune fille marchait toute triste.

— Petite, lui cria certain jour un médecin de Honfleur, qu'elle venait de croiser s'en même s'en apercevoir, holà, petite, arrête-toi donc!...

Elle obéit, et retourna même sur ses pas pour écouter

res capturés par la frégate napolitaine et les 800 passagers, attendu qu'ils avaient des passeports pour Malte. M. Eliott aurait appuyé la revendication de l'ambassadeur sarde.

On assure que le roi François II a destitué les généraux Lanza et Letizia. Trois autres généraux commandant en Sicile seraient exilés à Ischia.

Turio, 18 juin. — Gènes, Palerme, 14. — On a la confirmation que des croiseurs napolitains ont capturé un clipper américain portant 900 volontaires et remorqué par un vapeur.

Turio, 19 juin. — On mande de Gènes, le 18, que le bruit est répandu dans cette ville que la capture des deux navires destinés à porter des renforts à Garibaldi serait due à une trahison.

Près du canal Piombino, une frégate napolitaine aurait arboré le pavillon anglais et aurait offert de remorquer à Palerme les deux navires qui auraient accepté.

Alors la frégate aurait arboré le pavillon napolitain et remorqué les bâtiments à Gaète. — Havas.

Le *Moniteur* publie la note suivante :

Le voyage rapide que vient de faire l'Empereur aura, nous n'en doutons pas, d'heureux résultats. Il ne fallait rien moins que la spontanéité d'une démarche aussi significative pour faire cesser ce concert unanime de bruits malveillants et de fausses appréciations. En effet, l'Empereur, en allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écarterait jamais du droit et de la justice, a dû porter dans des esprits distingués et si exempts de préjugés la conviction que ne manque pas d'inspirer un sentiment vrai expliqué avec loyauté. Aussi est-il entré plus que de la courtoisie dans les rapports réciproques des membres de cette auguste réunion. Ils ont presque passé ensemble la journée du dimanche. A midi, le grand-duc de Bade les avait tous réunis à un déjeuner au vieux château. Ils se sont retrouvés à dîner à cinq heures.

Après le dîner, l'Empereur étant retourné dans son hôtel, la plupart des souverains sont venus lui dire adieu. Sa Majesté a encore pu prendre congé d'eux tous, à 9 heures, chez la princesse Marie de Bade, duchesse d'Hamilton, qui les avait engagés à venir prendre le thé au Pavillon.

Ainsi, tous ceux qui désirent le rétablissement de la confiance et la continuation des bons rapports internationaux doivent se féliciter d'une conférence qui consolide la paix de l'Europe.

Voici la liste exacte des souverains et princes qui se sont trouvés à Bade :

S. A. R. le prince-régent de Prusse et la princesse de Prusse;

Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade;

S. M. le roi de Wurtemberg;

S. M. le roi de Bavière;

S. M. le roi de Saxe;

S. M. le roi de Hanovre;

S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt;

S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar;

S. A. R. le duc de Nassau;

S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg;

S. A. R. le prince et la princesse de Hohenzollern;

S. A. R. la princesse Marie, duchesse d'Hamilton;

S. A. le prince et la princesse de Fürstemberg.

FAITS DIVERS.

Les princes allemands qui se sont rendus à Bade sont :

Le prince Frédéric Guillaume, régent de Prusse, aujourd'hui âgé de soixante ans, et qui est chef du gouvernement et le directeur de la politique prussienne, par suite de la maladie incurable du roi son frère;

Le roi de Bavière, Maximilien II, né en 1811, marié à une princesse prussienne;

Le roi de Hanovre, Georges V, né en 1819 et marié à une princesse de Saxe-Altenbourg;

Le roi de Saxe Jean, né en 1804, marié à une princesse de Bavière.

Le roi de Wurtemberg, Guillaume I^{er}, né en 1781, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, qui avait épousé en premières noces la princesse Catherine, fille de l'empereur Paul de Russie, et qui est marié en secondes noces à une princesse de Wurtemberg;

Le grand-duc de Bade, Frédéric-Guillaume, né en 1826, qui a épousé en 1856 la fille du régent de Prusse, et qui a fait les honneurs de la ravissante résidence de Bade aux souverains ses hôtes;

Le grand-duc de Hesse, Louis III, né en 1806, qui est marié à une fille du roi Louis de Bavière;

Le grand-duc Charles de Saxe-Weimar, né en 1818, qui a épousé une princesse des Pays-Bas, fille de Guillaume II;

Le duc de Saxe-Cobourg, Ernest II, né en 1818, marié à la princesse Alexandrine de Bade, sœur du grand-duc actuel;

Le duc de Nassau, Adolphe Guillaume, né en 1817, qui a épousé la fille du prince d'Anhalt-Dessau.

— Il est entré au palais de l'Industrie, par les tourniquets, le jour d'ouverture de l'exposition agricole, 67,532 visiteurs payant un franc. Le 18 juin, le nombre des personnes payantes a été 22,000. Ce qui fait une somme de 49,532 fr. en deux jours.

Cette foule de visiteurs prouve une fois de plus que les concours agricoles excitent en France le plus vif intérêt, et le public qui vient chaque jour admirer cette exhibition se plaît à reconnaître ce qu'il a fallu déployer de soins et d'activité pour la faire réussir.

— La quatorzième livraison des *Grandes Usines de France* vient de paraître à la Librairie-Nouvelle. Elle a pour sujet : SEVRES (1^{re} partie : Historique, Poterie ancienne, Faïence, Origine de la Porcelaine en Chine et en France).

Les quatorze livraisons parues renferment cinquante-cinq belles gravures.

Les trois premières livraisons ont pour sujet : *Les Gobelins* (1^{re} partie : Histoire. — 2^e partie : Teinture. — 3^e partie : Tapisserie et Tapis). — La quatrième livraison décrit les célèbres *Moulins de Saint-Maur*. — Les cinquième, sixième, septième et huitième livraisons ont pour sujet *l'Imprimerie impériale* : Fabrication des caractères, Gravure, Fonderie, Presses, etc. — La neuvième livraison décrit *l'Usine des Bougies de Clichy* : Fonderie de suif, Stéarinerie, Savonnerie. — Les dixième, onzième, douzième et treizième livraisons *la Papeterie d'Esso* : Historique, Commerce des chiffons. — Triage.

— Lessivage. — Blanchiment. — Défilage. — Rafinage. — Collage. — Machines.

En envoyant au Directeur de la Librairie-Nouvelle, 15, boulevard des Italiens, 12 francs, soit en un mandat, soit en timbres, ou recevra franco, par la poste en France et en Algérie, les vingt livraisons composant le premier volume.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La sépulture de M. Delavan a eu lieu mardi matin, à 11 heures. Dans ce cortège si nombreux, si recueilli, le silence n'était rompu que pour louer les qualités de l'homme de bien que l'on conduisait à sa dernière demeure. De tous les rangs de la société on était accouru pour honorer la mémoire de cet ancien magistrat, de ce citoyen qui passait des préoccupations que lui donnaient sa charge à la défense des intérêts du pays, soit au conseil municipal, soit au conseil général.

M. Quesnay de Beaurepaire, juge d'instruction au Tribunal de Saumur, a prononcé, sur la tombe encore ouverte, le discours suivant :

« Messieurs,

« Qu'il soit permis au plus ancien collègue de M. le président Delavan de lui dire un dernier adieu.

« Ce n'est pas un long discours qu'il s'agit de prononcer ici, la mémoire de l'ami que nous pleurons n'en a pas besoin.

« Son éloge est déjà gravé dans tous les cœurs... dans les vôtres, Messieurs, qui lui portiez tant d'estime, de confiance et d'affection!

« C'est une larme qu'il faut laisser couler sur cette tombe encore entr'ouverte, avant que la terre ne nous en ait à jamais séparés!

« D'autres pourront dire avec plus d'autorité ce qu'était M. le président Delavan dans les réunions municipales, dans les administrations, à l'instruction publique, au bureau de bienfaisance, aux hospices, au conseil général du département, partout où il a été appelé par le suffrage de ses concitoyens.

« Quant à sa carrière judiciaire, lorsqu'on a eu l'honneur de siéger à ses côtés pendant trente-six ans, on peut avec assurance dire tout ce que la magistrature vient de perdre dans sa personne.

« C'est à la cour impériale d'Angers que M. Delavan a débuté dans l'ordre judiciaire; il y était conseiller auditeur; il n'a pas tardé à venir siéger au tribunal civil de Saumur; puis il a été appelé à la présidence, où bientôt il a su mériter le croix de chevalier de la Légion d'Honneur, récompense digne de ses généreux efforts; enfin, à l'âge de la retraite, c'est le titre de président honoraire qui lui a été conféré.

« M. le président Delavan était un de ces magistrats en qui la gravité des mœurs s'allie si bien avec la dignité des fonctions; ferme dans l'accomplissement de ses devoirs; habile et prudent au milieu des obstacles qu'il avait à surmonter; sujet fidèle et dévoué, montrant à tous l'exemple des vertus religieuses et civiles; mettant son indépendance dans la modération de ses desirs; accessible à tous les malheureux, et ne refusant jamais d'être leur conseil et leur appui. Chez un homme doué de ces éminentes qualités, la justice était facile.

le docteur qui continuait à lui parler de loin, à demi-retourné sur la selle luisante de son grand cheval gris.

Il s'agissait d'une malade pour laquelle on cherchait précisément du lait de chèvre.

— Je vais l'indiquer la maison, dit le docteur, tu iras demain.

— Pourquoi pas ce soir, proposa d'elle-même l'impudente fillette.

— Tu viens déjà de Honfleur, et te voilà presque arrivée chez toi.

— Bah! monsieur le médecin, jamais ni ma chèvre ni moi nous ne sommes fatiguées.

— Soit, consentit le docteur; allons, viens!

Et il tendait la main à Denise pour la faire monter en croupe. Elle déclina modestement cet honneur, et se mit à cheminer bravement à côté du cheval, qui allait presque au pas.

Follette courait en avant, et parfois, s'arrêtant tout-à-coup, se dressait pour un coup de dent.

On arriva ainsi devant une propriété de riche apparence; belle grille de fer sur le route, jardin rempli de fleurs, maisonnette des plus charmantes; et, par-dessus, au-dessus des grands arbres, les cheminées fumantes d'une usine.

Le médecin entra, et fit entrer derrière lui la chèvre et le chevrier.

Sur l'indication du domestique qui venait d'ouvrir la

grille, il se dirigea vers un grand berceau de clématites et de rosiers grimpants qui se trouvait tout au fond du jardin.

— Attends un instant, dit le médecin à la jeune fille. Et il pénétra seul sous l'arcade fleurie.

Bientôt s'en éleva comme une discussion où la voix du docteur se mêlait à celle de deux femmes.

A peine Denise eut-elle le loisir d'écouter les premières paroles. Elle avait bien un autre souci maintenant, par ma foi!... elle avait à retenir Follette, qui voyant de belles fleurs inconnues et les trouvant sans doute à sa guise, voulait s'en régaler à bouche que veux-tu.

Au moment où elle agrippait une ombelle de rhododendrum, malgré les efforts désespérés de sa maîtresse, qui se suspendait énergiquement à son collier, le docteur reparut à l'entrée du berceau.

Dans ses bras, il soutenait une jeune fille de l'âge à peu près de Denise, mais si frêle, si débile, si pâle et cependant si gracieuse et si jolie dans sa longue robe blanche, qu'on eût dit une âme prête à prendre son vol vers le ciel.

De l'autre côté s'avavançait une femme qui pleurait; c'était probablement la mère.

A l'aspect de ces trois personnages, Denise était revenue droite, immobile, et dans une attitude qui tenait tout à la fois du respect et de la curiosité.

Follette aussi était curieuse; mais elle n'avait nulle-

ment le sentiment des convenances: si elle avait cessé ces déprédations à l'approche du docteur et des deux dames, elle les regardait maintenant avec de grands yeux effrontés.

— Berthe, dit le médecin à la jeune fille, si vous voulez reprendre des forces, si vous voulez rendre votre mère bien heureuse, il faut consentir à boire du lait de cette chèvre.

La jeune malade eut un geste de dégoût et de refus.

— Je t'en prie! murmura la mère qui joignit les mains et se mit presque à genoux.

Berthe la releva vivement.

Le médecin s'empressa de faire signe au domestique qui regardait à quelque distance cette scène, et qui ne tarda pas à reparaitre, avec un bol de porcelaine à la main.

Denise était accroupie déjà auprès de Follette. Le docteur lui passa le vase, dans lequel monta rapidement la blanche mousse du lait chaud.

Berthe essaya de boire; mais elle ne put parvenir à vaincre son étrange répugnance.

— Ne m'en veux pas, bonne mère! s'écria-t-elle avec un accent désespéré; les chèvres me dégoutent: c'est plus fort que moi, vois-tu, je ne peux pas, je ne peux pas....

Et après une dernière tentative pour triompher de sa bizarre répulsion, elle laissa tomber le bol qui se brisa à

» C'est là ce que tout le monde a pu voir ; ce qu'on ne voyait pas, se passait dans l'intérieur et le silence de son cabinet ; que de contestations ont été apaisées par sa conciliante intervention ! de torts réparés ! de procès arrêtés dans leurs sources ! !

» C'est par de tels exemples que M. le président Delavau nous enseignait que l'exercice de notre profession ne doit être qu'une pratique continuelle de bienfaisance, de justice, de désintéressement.

» Aussi, a-t-il su conquérir le respect, et, ce qui est peut-être plus difficile et plus rare encore, l'amitié de ses justiciables. C'était là son unique ambition, et ce mobile puissant de sa belle âme charmait en quelque sorte les peines et les dégoûts attachés à ses rigides fonctions.

» Voilà bien en quelques mots, Messieurs, ce qu'était le président Delavau ; aussi, comptait-il dans sa compagnie autant d'amis que de collègues.

» Descendu de son siège, nous le retrouvions dans le monde, d'un commerce doux et facile ; ami sûr et dévoué de chacun de nous et de tous les siens.

» On a dit que la vie du père de famille est semblable à celle du magistrat ; que leurs devoirs, comme leurs vertus, se confondent.

» Il en offrait la preuve :

» Dans son intérieur, il était bon père, bon époux, bon maître ; s'appliquant à faire la joie et le bonheur de sa maison, de tous ses enfants, de leur mère... cette femme si charitable et si pieuse... cette épouse, modèle de toutes les vertus... et aujourd'hui si cruellement frappée dans ses plus chères affections ! ! !

» Que ne leur a-t-il été réservé par la Providence de jouir longtemps ensemble des félicités que leur promettait l'union récente de leur dernier fils avec une jeune personne que Dieu semble avoir formée pour resserrer les liens de deux familles !... Mais, quelques jours après, Delavau devait être enlevé à tant de bonheur : à sa femme, à ses enfants, à tous ceux qui l'aimaient ! !

» La consternation, la douleur et les larmes où les plonge cette séparation imprévue, si rapide ; le recueillement de la foule qui se presse autour de ce cercueil ; celui des fonctionnaires de tous les rangs, civils et militaires ; les pleurs de tous ces chefs d'ateliers ; de ces cultivateurs, fermiers, gens de service ; l'attendrissement de ces pauvres, de ces saintes filles, pieusement agenouillées dans ce lieu funèbre ; ces prières du clergé, appelant les bénédictions du Ciel, sont le plus éloquent éloge des précieuses qualités de l'époux, du père, du magistrat, du chrétien que nous venons de perdre...

» Messieurs, que la mémoire de son existence entière, de toutes ses actions, nous serve désormais d'exemple.

» M. le président Delavau était une de ces natures privilégiées que la Providence ne prodigue pas, dont elle se montre au contraire avare ; qu'elle dépose de loin en loin sur la terre comme pour nous servir de jalons et nous montrer la route que nous avons à suivre pour conquérir l'estime publique et la renommée d'homme de bien.

» Il pouvait en être fier ; mais toujours simple et modeste, n'agissant que sous la dictée de son cœur, il semblait, pour dernier enseignement, nous dire avec le sage :

» S'il faut que l'orgueil humain soit placé quelque part, n'oubliez pas que la vertu est à le placer dans le bien....

» Enfin, pour couronner une vie si belle et si exemplaire, c'est au sein de la Religion et plein d'espérance en Dieu qu'il s'est éteint.

» Adieu !... adieu ! encore une fois, cher Delavau ! sois éternellement heureux dans le Ciel... »

Mardi dernier, un épouvantable accident a jeté le deuil dans une honnête famille de Varrains, et péniblement impressionné tout le pays. Les trois frères Pasquier étaient allés à une sablonnière avec un tombereau qu'ils devaient ramener chargé. Tout-à-coup, pendant qu'ils étaient occupés à extraire le sable, la voûte de la carrière s'est affaissée sur eux et les a écrasés. Deux ont été tués sur le champ, le troisième a été horriblement mutilé. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

Il y a quelques mois, un semblable éboulement a eu lieu à la sablonnière de Bournan ; mais personne n'a été victime.

Dimanche dernier, vers minuit, dit *l'Intérêt public* de Cholet, Charles P.... et sa femme se rendaient en voiture de Cholet à Vezins, où il exerce la profession de bouchers, lorsqu'arrivés à un kilomètre du bourg, ils aperçurent tout-à-coup une lumière vive et mobile, qui tournoyait au-dessus de la tête du cheval. Effrayée, la femme se rapproche de son mari, ancien troupier d'Afrique et de Crimée, qui a affronté les balles de Kabyles, les dents du lion de l'Atlas, et la mitraille des Russes, mais qui, pas plus rassuré que sa tendre moitié, fixait d'un œil hagard la petite flamme vacillante, qui n'abandonnait pas la place qu'elle avait choisie et ne cessait de décrire des spirales.

P.... et sa femme, pâles comme des spectres, tremblants, glacés de terreur, silencieux, retenant leur haleine, laissaient flotter les rênes sur l'encolure de leur coursier, qui n'en continuait pas moins sa marche d'un pas assuré.

La peur, on le sait, produit des effets terribles, aussi, si ce supplice eût duré une heure, le couple voyageur eût infailliblement perdu la tête ; mais heureusement, en arrivant vers le château de Vezins, la lueur disparut comme elle était arrivée : avec la rapidité de l'éclair.

Le sang glacé dans les veines, les deux époux regagnèrent le toit conjugal ; et, depuis ce soir fatal, il demandent à tous ceux qui les abordent si la mystérieuse lumière était le *follet*, une âme en peine ou l'œil d'un démon. Chacun ne sait que répondre.

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE LONGUÉ.

MM. Rabjean et Poulard, de Longué, ont été autorisés à élever sur la place de l'église des gradins qui permettront à un grand nombre d'assistants de suivre la cérémonie du 3 juillet prochain. Six évêques, plusieurs officiers supérieurs de l'armée et de hauts fonctionnaires civils assisteront à la consécration de la nouvelle église.

MM. Rabjean et Poulard, ayant reçu déjà de nombreuses demandes, prient les personnes qui désirent avoir des cartes de se faire inscrire le plus tôt possible.

La couleur de la carte indiquera la tribune où l'on devra se placer.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'état du S. A. I. le prince Jérôme Napoléon inspire toujours de très-vives inquiétudes.

On mande de Turin, le 18, que Mazzini a renoncé à se rendre en Sicile ; il a craint de ne pas y trouver très-bon accueil.

Marseille, 19 juin. — Les nouvelles de Naples, du 16, portent que le bruit du débarquement des insurgés en Calabre n'est pas confirmé. Cependant le gouvernement napolitain y expédie de nouveaux renforts.

Le ministre de la police, M. Ajossa, a été révoqué et privé de sa pension de retraite pour avoir détenu, sans jugement, des personnes suspectes.

Les Anglais ont maintenant quatre vaisseaux devant Palerme.

Les capitaines des navires capturés réclament du gouvernement 26,000 ducats d'indemnité.

Berlin, 20 juin. — Dans la conférence des princes, qui a eu lieu lundi au château de Bade, le roi de Wurtemberg, parlant au nom des gouvernements de la Confédération allemande, a exprimé des remerciements à la Prusse pour la manière patriotique dont elle sauvegarde les intérêts de l'Allemagne. En même temps, il a exprimé le désir qu'une entente s'établît entre la Prusse et l'Autriche et il a offert les bons offices des gouvernements.

Sa Majesté a dit que les gouvernements de la Confédération s'occupent en ce moment du projet d'une convention militaire qui se rapprochera, autant que possible, des réformes projetées dans les institutions militaires de la Prusse.

Les gouvernements de leur côté, — a ajouté Sa Majesté, — s'attendent à ce que la Prusse, également, fera d'autres démarches conciliantes dans le sens d'une politique allemande.

Le Grand-Duc de Bade a répondu que cette déclaration ne pourrait être considérée comme étant exprimée au nom des gouvernements de la Confédération, puisque plusieurs gouvernements importants n'avaient pas pris part à ces délibérations. Quant au gouvernement badois, il ne s'associera nullement aux démarches indiquées. — Havas.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES DE FRANCE.

Service de la ville de Saumur.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir de la Saint-Jean 1860, les ateliers, magasins et bureau de l'administration seront transférés rue Verte, près le Champ-de-Foire. (241) Le régisseur, AUBEUX.

BOURSE DU 19 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 23 cent. — Ferme à 68 75.

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 97 00.

BOURSE DU 20 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 68 55

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 96 90

P. GODET, propriétaire-gérant.

ses pieds.

L'espérance de Denise aussi se brisait. Pauvre enfant !... elle avait cru trouver une clientèle quotidienne ; elle avait déjà bâti sur cette espérance de beaux châteaux en Espagne ; c'était presque l'histoire de Perrette et de son pot au lait.

— Follette est cependant bien avenante, dit-elle en caressant sa belle chèvre, qui crut devoir protester aussi par un fier bêlement.

Berthe se prit à regarder ce groupe qu'encadraient de toutes parts la verdure et les fleurs.

— Allons, viens, Follette !... soupira Denise ; viens, on ne veut pas de nous ici.

Et elle fit un pas pour s'éloigner.

Mais avant qu'elle détournât la tête une larme avait roulé sur sa joue. Cette larme Berthe l'avait vue.

— Petite !... s'écria-t-elle, tu tiens donc beaucoup à vendre ton lait.

— Si j'y tiens !... oh ! oui !... Mon père et ma mère sont si pauvres !... Ils ont été riches autrefois, à ce qu'il paraît, aussi riches que vous, Mademoiselle ! Quelques sous de plus maintenant par jour, ce serait pour eux un grand soulagement, et j'étais bien heureuse tout à l'heure... J'avais espéré... j'avais cru...

La pauvre petite éclata en sanglots.

— Donne-moi du lait, dit soudainement Berthe.

Denise sourit à travers ses larmes, essuya vivement

avec le coin de son tablier la sébile en bois qui pendait à sa ceinture, et, tombant à genoux tout d'une pièce, elle se prit à traire une seconde fois sa chèvre.

Quand le vase fut plein, elle le présenta à la jeune malade, mais en tremblant.

Berthe étendit le bras, ferma les yeux, porta bravement la sébile à ses lèvres et la vida d'un trait.

Denise jeta un cri de joie.

— Reviens tous les soirs, lui dit Berthe ; à demain !

Puis, se tournant vers sa mère :

— Est-tu contente ? lui demanda-t-elle en se laissant tomber dans ses bras.

Sur un signe affectueux du docteur, Denise s'éloigna. Jamais la côte de Grâce ne fut remontée par plus joyeuse fillette. Elle riait, elle chantait, elle gambadait, comme au temps de sa première enfance. Et tout à l'entour d'elle, la chèvre qui semblait comprendre la situation, célébrait par les plus excentriques ébats la victoire de sa jeune maîtresse.

Le lendemain soir, Denise se garda bien de manquer au rendez-vous.

Berthe était un véritable enfant gâté ; elle ne tarda pas à trouver le lait de la chèvre délicieux, et surtout à raffoler de la chevrerie.

Bien que les deux jeunes filles fussent de conditions toutes différentes, bien que Berthe eût quelques dix-huit mois de plus que Denise, on prit l'habitude de babiller

au fond du jardin, on se familiarisa, on se fit de mutuelles confidences.

Le père de Berthe se nommait M. Duvernay. C'était le meilleur des hommes, c'était le plus actif des fabricants du canton. Il passait la plus grande partie du temps dans l'usine contiguë au jardin. Il adorait sa fille et tremblait de la perdre, car la pauvre enfant avait été déclarée phthisique par toutes les notabilités de la Normandie.

Aussi était-elle entourée de tous les soins, de toutes les tendresses imaginables, tant par M. que par M^{me} Duvernay, la plus aimante de toutes les mères.

Berthe de plus avait un frère, un beau jeune homme de vingt ans, qui voyageait en ce moment pour la fabrique, et qui ne serait de retour qu'à la fin de l'automne. Denise le verrait alors ; Lionel était charmant !

Denise raconta à son tour sa vie, c'est-à-dire ses misères. Berthe l'en aimait davantage encore.

Le lait de Follette, pendant ce temps-là, faisait merveille et paraissait vouloir donner tort aux sinistres prédictions de la science. La prétendue poitrinaire reprenait des forces, des couleurs, et surtout reprenait sa galté.

Elle voulut se faire l'institutrice de Denise et plaça une leçon entre les deux tasses de lait qu'elle prenait chaque soir.

(La suite au prochain numéro.)

INTERDICTION.

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-neuf mai mil huit cent soixante, enregistré et signifié, il résulte que le sieur Charles Millocheau, sans profession, domicilié à Allonnes, et se trouvant actuellement dans la maison de santé de Saint-Martin, commune de Beaupreau, a été déclaré en état d'interdiction.

Pour extrait certifié conforme et véritable par moi avoué de M. Charles-Mathurin Millocheau, en son vivant propriétaire, demeurant commune d'Allonnes, demandeur en interdiction, aujourd'hui décédé, et de dame Angélique Cornilleau, sa veuve, propriétaire, demeurant à Allonnes, de M. Joseph-Noël-Pierre Denicau, notaire à Allonnes, et de dame Angélique-Charlotte Millocheau, sa femme, demeurant ensemble à Allonnes, poursuivant conjointement l'exécution du jugement sus-énoncé.

A Saumur, le vingt juin mil huit cent soixante.

COULBAULT.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Henri LÉPRON, marchand boucher, demeurant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver le mardi 26 juin courant, à neuf heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le Greffier du Tribunal,
TH. BUSSON.

On demande à EMPRUNTER de suite une somme de

20,000 francs.

Bonne garantie.
S'adresser au bureau du journal.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 24 juin 1860, à midi, M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay, procédera à la vente publique des meubles garnissant le logement, à Montreuil, occupé par M. JAHAN, ancien juge de paix du canton de Montreuil, tels que : lits, commode, buffets de salle à manger et de cuisine, canapé, fauteuils, chaises, glace, bibliothèques, vaisselle, tables, linge et autres objets.

On paiera comptant et 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi 22 juin 1860, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison, sise rue Saint-Nicolas, appartenant à M^{me} veuve GUYOMARD, à la vente publique aux enchères, du mobilier dépendant de la succession de feu Françoise VOY, ouvrière.

Il sera vendu :

Lits, conettes, rideaux, draps, buffet, tables, chaises, glaces, robes, châles, chemises et quantité d'autres bons effets, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mercredi 27 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue Cendrière, où est décédé M. JAHAN, juge de paix, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Bel ameublement de salon, fauteuils Voltaire et autres, fauteuils Louis XV, belles pendules et candélabres, bahuts, tables, commodes et consoles antiques, guéridons, tables de jeu, flambeaux, argenterie, chauffeuse, porcelaine de Chine, potiches, service en porcelaine dorée, cristaux, une très-belle voiture neuve à 4 roues, lits, conettes, matelas, rideaux, couvertures, une très grande quantité de beaux draps, nappes, serviettes et essuie-mains, album d'anciennes gravures, bibliothèque de quantité de différents ouvrages, bureaux, vieux livres, bons vins vieux de différentes années, noix, amandes, belle batterie de cuisine en cuivre et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Et le dimanche 1^{er} juillet, vente de tout le mobilier de Pocé, commune de Distré, à midi.

A VENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Un Fonds

DE CORDONNERIE ET BOTTERIE,

Au Petit-Puy.

S'adresser à M. MARIET, menuisier, rue St-Nicolas. (299)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance et ouvrir les guérets en mars 1861,

A L'ADJUDICATION

Dans l'étude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé,

Le dimanche 15 juillet 1860,

LA BELLE

FERME D'ASNIÈRES

Située commune d'Épiéds, dépendant de la terre de Brézé.

Cette ferme se compose de :

1^o Magnifiques bâtiments d'habitation, vastes cour et jardin, sur le bord du canal et des marais de la Dive, à cinq kilomètres de Montreuil-Bellay et à treize kilomètres de Saumur.

2^o Quatre-vingt-un hectares vingt-un ares de terres labourables.

3^o Cinq hectares soixante-douze ares cinquante-deux centiares de vignes et rangées.

4^o Quatorze hectares onze ares de prés.

Le tout dans un tenant, dont la maison occupe le centre.

S'adresser, pour traiter à l'amiable, s'il y a lieu avant l'adjudication, à M. VOLLAND, régisseur de la terre de Brézé.

Et, pour voir les lieux, aux gardes de ladite terre. (292)

A VENDRE

DEUX MAISONS,

Sises levée d'Enceinte,

Occupées par M^{me} Cousillan et M. Latham.

S'adresser à M^e DUTERNE, notaire.

A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

BAINS DE MER DE SAINT-MALO.

Plage et piscine magnifiques aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses de chevaux; vie peu chère, logements et hôtels confortables.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

A LOUER

Présentement,

PREMIER ÉTAGE de la maison n^o 27, rue Beaurepaire. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

Déposé au Tribunal de commerce.

EAU ARCHELAIS

Procédé infailible pour faire repousser les cheveux et en arrêter la chute en peu de temps.

Dépôt central chez M. L. PETIT, coiffeur, rue du Change, n^o 10, à Tours.

Cette Eau, dont l'efficacité est incontestable et si justement appréciée par les personnes qui en ont fait usage jusqu'à ce jour, ayant été approuvée par la médecine, et soumise à l'examen de chimistes distingués, a été reconnue inoffensive pour l'usage externe et bien-faisante pour le cuir chevelu.

Ne renfermant que des principes régénérateurs et n'étant composée uniquement que de surs de plantes toniques, elle lutte contre les calvities les plus prononcées et prévient celles qui tendraient à se déclarer.

Prix : 3 fr. et 5 fr. le flacon.

On fait des traités à forfait. — On garantit, dans l'espace de 4 mois, un bon résultat.

POMMADE ARCHELAIS

Prix : 2 francs le pot.

Renfermant les mêmes principes que l'Eau, elle en seconde les bienfaisants effets et, après la régénération de la chevelure, elle en entretient la finesse et la souplesse.

Dépôt, à Saumur, chez M. TOURNEAU, coiffeur, rue d'Orléans. (168)

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS . . . 18f. 10f.
Corse, Algérie }
Étranger, selon le tarif postal.

7^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre : l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'amélioration qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 28 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M^{me} HÉLOÏSE LÉLOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière :

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; Delphine, par M^{me} Clémence Robert; Berthe, par Pierre Zaccone; elle commence en ce moment la publication

d'Un Roman de M^{me} la C^{te} DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccone, M^{me} Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

à Paris.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,